

Initiatives ministérielles

consolidé. Donc, je ne crois pas que cela va aider à la réduction du déficit.

Pour ce qui est de sa deuxième question, quand on sait qu'il y a 4 millions de dollars à chaque heure, 24 heures par jour, 7 jours par semaine qui vont à l'extérieur de notre pays en paiements de dividendes et que le gouvernement a le front de réduire les impôts à payer sur ces dividendes, c'est incroyable. Je crois que le Canada est probablement un des seuls pays au monde où il y a tant de dividendes qui sont payés à l'étranger, et ce supposément pour payer des investissements faits ici. C'est sûr qu'il y a des investissements à l'intérieur de notre pays, mais c'est loin d'être aussi considérable que les paiements de dividendes qui vont à l'extérieur de notre pays. Les actions de ce gouvernement au sujet de ces dividendes sont tellement curieuses—et vous me dites que la taxe a été réduite de 10 à 5 p. 100—que cela est inexplicable. Et, dans les circonstances, c'est inacceptable. Et je crois que tous ces facteurs vont simplement aggraver la situation financière de notre pays.

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et commentaires est maintenant terminée. Reprise du débat. La parole est à l'honorable député de North Island—Powell River.

[Traduction]

M. Ray Skelly (North Island—Powell River): Monsieur le Président, le débat d'aujourd'hui à la Chambre porte sur la légitimité du projet de loi conservateur, dont l'objectif est d'affecter les recettes de la TPS au service de la dette afin d'en arriver à réduire la dette. Je pense que l'opposition a clairement montré que cet objectif n'est pas réaliste.

• (1620)

J'aimerais pousser plus loin la discussion au sujet de la taxe sur les produits et services pour parler de l'effet de cette taxe sur la dette. Évidemment, il n'est pas possible d'examiner la question en détail sans se pencher sur le problème de la dette. À mon avis, les Canadiens estiment que la taxe sur les produits et services nuit aux affaires, détruit l'esprit d'entreprise et sape la confiance des consommateurs. Bref, c'est une taxe profondément régressive pour les Canadiens à faible revenu. Elle fait vraiment du tort aux Canadiens les moins haut placés dans l'échelle des salaires. Il est extrêmement difficile de trouver l'argent nécessaire pour faire ses achats quand il faut y ajouter les 7 p. 100 supplémentaires. Elle fait baisser l'activité commerciale dans l'économie locale, et l'économie locale est partout au Canada. Elle engendre le chômage et nuit aux entreprises. D'une façon générale,

on peut dire qu'elle fait beaucoup de tort à l'économie canadienne.

Ce n'est pas la seule cause de notre dette. Mais c'est intéressant de voir grandir cette dette. Les conservateurs nous assurent qu'ils prennent des mesures pour la réduire, mais ce n'est pas vrai.

Selon moi, l'Accord de libre-échange est l'un des principaux facteurs de la dette, au Canada. Cet accord a pour effet d'amener les usines canadiennes à déménager aux États-Unis, puisqu'elles passent ainsi d'une région où les salaires sont élevés à une région où les salaires sont dérisoires. Les travailleurs canadiens se retrouvent ainsi prestataires de l'aide sociale. C'est bien plus difficile qu'autrefois de retirer de l'assurance-chômage, parce que les conservateurs la rendent inaccessible plutôt que d'aider les gens à s'en prévaloir.

L'accord canado-américain ne peut que faire déménager les emplois canadiens aux États-Unis. Il y a maintenant un million et demi de chômeurs canadiens, et ce chiffre continuera à augmenter. Dans la région où je vis, nous allons perdre une usine de papier journal au profit des États-Unis. Nous restons impuissants face au mal qu'on nous inflige dans les secteurs du bois d'oeuvre et des pêches, dont les emplois s'en vont maintenant tous aux États-Unis. C'est un autre facteur qui augmente la dette, qui l'augmente même considérablement. Par suite de cet accord, le Canada deviendra le Porto Rico du Nord.

La dette du Canada augmente, c'est certain. Bien sûr, le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui, et qui a pour objet d'affecter les recettes provenant de la TPS au service de la dette, est insensé. Malgré tout, ce gouvernement continue à négocier un accord de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique. En réalité, cet accord ne vise qu'à transférer les emplois du Canada au Mexique, sans même prévoir un arrêt aux États-Unis.

Ces emplois commandent, au Canada un taux horaire de 14, 15 ou 16 \$ ainsi qu'une charge sociale entraînant un autre montant de 8 à 10 \$ pour l'assurance-vie, l'assurance-maladie et l'assurance pour soins dentaires. C'est le prix à payer pour fabriquer de bons produits. Ces emplois se trouveront désormais au Mexique, où il suffira de verser 80c. l'heure, ou environ 6,40 \$ par jour à raison de huit heures par jour si possible. Il n'y aura pas d'avantages sociaux à prévoir, de sorte que la charge sociale sera bien faible. Il n'y aura pas de normes environnementales et autres à observer ni d'assurance-maladie à payer.

Au taux horaire de 80c., nous, les Canadiens, ne pourrions relever la concurrence et la liste de nos assistés sociaux s'allongera puisqu'il sera alors extrêmement difficile de maintenir un régime d'assurance-chômage. Il